

C' Mon Courtier intervient pour les financements :

- De la résidence principale ou secondaire
- D'un bien à but locatif
- D'un prêt travaux
- De rachat ou regroupement de crédits
- De fonds de commerce ou d'entreprises
- Des murs commerciaux

Baromètre des taux

| | 15 ans | 20 ans | 25 ans | 30 ans |
|-----------|--------|--------|--------|--------|
| EXCELLENT | 1,90% | 2,05% | 2,55% | 3,15% |
| TRES BON | 2,05% | 2,33% | 2,75% | 3,20% |
| BON | 2,19% | 2,42% | 2,85% | 3,40% |

INFORMATION

Taux d'emprunt en hausse.

Ces trois derniers mois nous avons constaté des hausses des taux de l'ordre de +0,25% à +0,30%. Bien évidemment cela impacte les enveloppes des acheteurs, qui se voient avoir leurs mensualités de crédit supérieures, ou doivent réduire leur budget de départ. Cette tendance d'augmentation des taux a été constaté auprès de l'ensemble des acteurs bancaires. Cependant le mois de septembre et octobre sont pour l'instant stables, sans nouvelle augmentation prévue. A suivre ces prochains mois.

Observatoire Crédit Logement

Les taux des crédits immobiliers aux particuliers (en %) Ensemble des marchés
Source : Crédit Logement/CSA
Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



Derniers fait marquant de l'observatoire du crédit logement :

- Durée moyenne de prêt en recul
- Taux moyen d'emprunt en légère augmentation
- Nombre de prêts accordés en augmentation

DERNIERS INDICATEURS

Août 2015

| TAUX | DURÉE | ACTIVITÉ |
|--|--|---|
| Taux moyen 2.17 % | Durée moyenne des prêts 18 ans (216 mois) | Production en montant + 32.8 % en rythme annuel (en année glissante) |
| Accession dans l'ancien 2.20 % | Coût relatif moyen 3.85 années de revenus | Production en nombre de prêts + 26.4 % en rythme annuel (en année glissante) |
| Accession dans le neuf 2.21 % | | |

Août 2015

SUPPORTS

C' Mon Courtier vous a mis à disposition depuis avril des plaquettes publicitaires et des supports de prospectus. N'hésitez pas à revenir vers vous pour tout complément de documents.

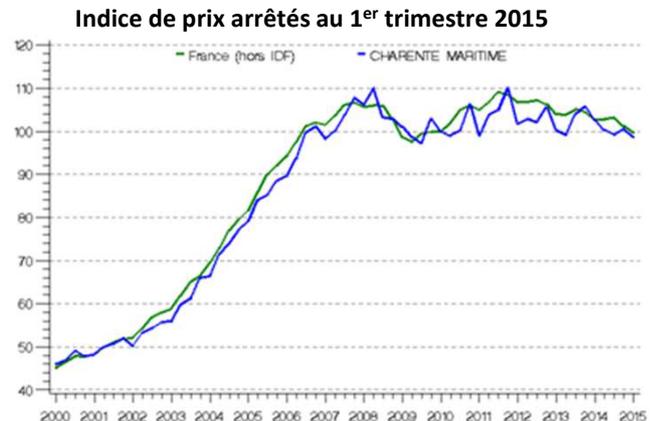
Vous avez pu surement le constater, nous sommes également publiés dans la gazette marandaise, mensuel distribué à 10 000 exemplaires sur le nord Charente Maritime et sud Vendéen.



Tendance du marché immobilier

Les études notariales se trouvaient confortées par rapport à ce début d'année prometteur. En effet l'activité générale des services de négociation des études a montré un regain ces derniers mois comme l'indique le graphique ci-dessous. Toutefois cette "embellie" pourrait aussi être de courte durée...

Concernant l'évolution des prix, une stagnation générale est observée depuis 2008 avec quelques baisses de prix de quelques pourcent, sans gros impacts.



Zoom Loi Macron adoptée le 10 juillet 2015

La loi s'articule autour de trois grands principes : libérer, investir et travailler. Elle ne sert qu'un seul intérêt : l'intérêt général. Au terme de plus de 400 heures de débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, le projet de loi a été définitivement adopté le 10 juillet. Le 5 août le Conseil constitutionnel a validé la quasi-totalité de la loi ouvrant la voie à sa promulgation dès le lendemain par le président de la République. Elle va maintenant être mise en œuvre sans délai. Certaines dispositions vont s'appliquer immédiatement, comme l'ouverture des lignes d'autocars entre grandes villes, l'accélération des procédures devant les prud'hommes ou le nombre de dimanches où les commerces pourront ouvrir. .

Sur l'épineuse question des professions réglementées du droit, le texte prévoit d'instaurer une grille tarifaire fixée par décret sur les recommandations de l'Autorité de la concurrence. Celle-ci s'appliquera aux commissaires-priseurs judiciaires, greffiers des tribunaux de commerce, huissiers de justice, administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires, et aux notaires. Pour des transactions de moyenne importance, les tarifs proportionnels pourront faire l'objet de remises définies par voie réglementaire, alors que les tarifs seront fixes pour les actes de moindre importance "de la vie courante".

C' Mon Courtier peut aider vos clients :

- En optimisant leurs enveloppes d'emprunt
- En leur faisant accéder aux meilleurs conditions du marché (taux et assurances)
- En leur faisant bénéficier d'un accompagnement sur mesure
- En prenant en charge la totalité de leurs démarches financières
- En faisant preuve de réactivité



C' Mon Courtier

SARL au capital social de 1500€ immatriculée à l'Orias n°13002077, inscrit au RCS la rochelle 75178625200021

contact@cmon-courtier.fr

Julien GOHARD : 06.76.36.76.19

Cédric SCHNELL : 06.61.53.83.33